



## LES RETOUCHES ANNONCÉES PAR MANUEL VALLS NE CHANGENT RIEN. RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL !

Le 9 mars, 500 000 manifestants se sont retrouvés dans plus de 200 rassemblements à travers la France (500 à Saint Quentin), à l'appel de FO, la CGT, la FSU, Solidaires et des organisations syndicales étudiantes et lycéennes (UNEF, UNL et FIDL), pour exiger le RETRAIT du projet de loi Travail de la ministre El Khomri. C'est plus que les premières mobilisations contre le CPE.

Ces premières mobilisations ont contraint le gouvernement à revoir la première mouture du projet et à concéder quelques amendements à la marge. Mais l'essentiel demeure.

**En effet, qui peut se satisfaire des modifications apportées au projet de loi ?** Le passage d'un barème obligatoire à un barème indicatif concernant les indemnités de licenciement signifie le retour à la

proposition de loi Macron pour limiter les risques financiers pris par les employeurs lorsqu'ils licencient. Quant à la réécriture annoncée du texte sur les licenciements économiques, n'ayons pas d'illusion, il s'agit juste d'un repoudrage sans effet réel. La politique du gouvernement n'a pas changée le 14 mars, celui-ci entend toujours faciliter les licenciements et satisfaire les demandes du patronat. Son seul véritable objectif était d'annoncer des « mesurètes » pour obtenir le soutien de la CFDT et de la CFTC. Voilà qui est fait.

**De fait, le cœur du projet, l'inversion de la hiérarchie des normes, n'est pas remis en cause.**

Gouvernement, patronat et syndicats dits « réformistes » cherchent à nous faire croire que donner la priorité au niveau de l'entreprise pour fixer les règles concernant le temps de travail, le salaire, les licenciements etc., serait la solution pour obtenir à la fois le maintien des emplois et des garanties collectives de haut niveau.

C'est oublier qu'à ce niveau le rapport de force est le plus défavorable au salarié, et que ces négociations ne sont jamais loyales avec un patronat agressif qui n'hésite pas à menacer de la fermeture d'un site pour exiger la signature d'un accord supprimant des acquis et étendant la flexibilité.

**Inverser la hiérarchie des normes, cela revient à faire exploser toutes les garanties collectives, de tous les salariés.** Il ne s'agit pas d'une simple réécriture du droit du travail. C'est un bouleversement en profondeur des règles sociales portant un coup sans précédent à l'égalité des droits de l'ensemble des salariés.

**Dans la Fonction publique, le gouvernement a tenté d'acheter la paix sociale en annonçant, le 17 mars, une augmentation de 1,2% de la valeur du point d'indice en deux fois.** Nul doute que les mobilisations des 26 janvier et 9 mars y soient pour quelque-chose. Mais cette augmentation est loin de rattraper la perte du pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires depuis 15 ans, et le projet de loi Travail continue à menacer les statuts, avec la possibilité d'extension à la Fonction publique du compte personnel d'activité (CPA) remplaçant les garanties collectives en matière de salaire, de missions, de temps de travail par une individualisation généralisée.

**Réécriture complète du code du travail, inversion de la hiérarchie des normes,** allongement du temps de travail, majoration des heures supplémentaires abaissée, licenciements facilités, transformation du rôle de la médecine du travail... les raisons de nous mobiliser contre ce projet Hollande-Valls-El Khomri-Gattaz-Berger ne manquent pas.

**C'est pourquoi les unions et sections départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et FAFPT de l'Aisne décident de mettre toutes leurs forces pour réussir le 31 MARS, jour où elles appellent tous les salariés, du privé, du public à être massivement en grève pour bloquer la production et à rejoindre les jeunes et retraités dans les manifestations.**

**Afin d'amplifier la mobilisation, les unions et sections départementales CGT, FO, FSU, Solidaires et FAFPT de l'Aisne soutiennent et appuient les actions du 24 MARS.**



**Le 31 MARS, c'est TOUS ENSEMBLE, par la grève et les manifestations, que nous gagnerons le RETRAIT du projet de loi travail !**

**Rassemblements et manifestations :**

Château-Thierry – 16h  
Rond-point Paul Doumer

Hirson – 13h30  
Lycée Joliot-Curie

Saint Quentin – 16h  
Place Saint Eloi

Laon – 10h  
Lycée Paul Claudel